

Paris le 25 juillet 2024

Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :
Le SIAAP a tenu ses engagements et livré tous ses ouvrages dans le cadre du Plan Baignade

A la veille de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le SIAAP et ses 1800 agents sont fiers d'avoir collectivement relevé le défi industriel, technique, technologique et humain des chantiers qui lui avaient été confiés dans le cadre du *Plan Baignade*.

Dans le cadre du *Plan Baignade*, initié en 2016 et coordonné par la Préfecture de Région Île-de-France et la Ville de Paris, le SIAAP a été un acteur majeur en tant que service public de l'assainissement francilien pour contribuer à l'atteinte des objectifs de qualité de l'eau devant permettre la tenue dans la Seine de deux épreuves olympiques (l'épreuve de nage du triathlon et l'épreuve de natation marathon) et d'une épreuve paralympique (l'épreuve de nage du para triathlon).

Fort de la mobilisation de ses équipes, de leur expertise et de leur professionnalisme, le SIAAP a su garantir la livraison et la disponibilité en temps et en heure des équipements et des ouvrages qui lui avaient été confiés et dont le bénéfice se traduit déjà dans la reconquête de la qualité de la Seine mesurée et constatée depuis quelques semaines.

A l'appui d'une collaboration exceptionnelle avec les services de l'Etat, les collectivités locales et les entreprises partenaires, le SIAAP a ainsi démontré le savoir-faire du service public industriel d'assainissement qu'il incarne depuis plus de 50 ans au cœur des enjeux de protection de la ressource et du milieu naturel francilien.

Les travaux réalisés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques ont notamment permis d'activer deux leviers complémentaires d'amélioration durable de la qualité de l'eau de la Marne et de la Seine :

- le traitement des pollutions bactériologiques par le recours à la désinfection comme ultime étape de traitement en sortie de ses stations d'épuration Seine Valenton (Valenton, 94) et Marne Aval (Noisy-le-Grand, 93),
- la réduction du risque de déversements dans la Marne et la Seine d'eaux non traitées en cas de fortes pluies par la construction d'ouvrages de stockage et de gestion des flux d'eaux pluviales à l'Est du territoire francilien.

Pour la construction des équipements et des ouvrages répondant à ces deux objectifs, le rôle du SIAAP a été de deux ordres :

- **un rôle de Maître d'ouvrage à 100% et financeur unique pour les 5 nouveaux ouvrages suivants :**
 - o le tunnel réservoir VL8 à cheval sur le territoire de l'Essonne (91) et du Val-de-Marne (94),
 - o le siphon sous la Marne en Seine-Saint-Denis (93) entre les communes de Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand,
 - o les deux bassins de stockage de son usine Marne aval à Noisy-le-Grand (93),
 - o la mise en œuvre des unités de désinfection des rejets en sortie de ses stations d'épuration Marne aval (Noisy-le-Grand, 93) par ultra-violet et Seine Valenton (Valenton, 94) par acide performique,
 - o la vanne Camille Thomoux sur la commune de Neuilly-sur-Marne (93).

- **un rôle de contributeur financier dans le cadre des réalisations suivantes :**

- la mise en place de la prime solidaire, pour soutenir les travaux de raccordement au réseau d'assainissement (et réduire ainsi le nombre des branchements au réseau des eaux de pluie)
- la construction de la station de dépollution des eaux pluviales Ru de la Lande (Champigny-sur-Marne, 94),
- le bassin de rétention du Ru Saint-Baudile (Gagny et Neuilly-sur-Marne, 93),
- le bassin d'Austerlitz (Paris, 75),
- l'optimisation de la gestion de deux déversoirs d'orage à Paris (75)

Les travaux réalisés et les contributions financières du SIAAP pour les Jeux Olympiques et Paralympiques s'élèvent à 462 millions d'euros (pour lesquels le SIAAP a perçu 144 millions de subventions et 45 millions de prêt à taux zéro de l'Agence de l'Eau Seine Normandie).

Au moment de laisser la place aux épreuves et aux athlètes et au terme de ces années d'engagement pour que le service public d'assainissement francilien soit au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques, François-Marie DIDIER, Président du SIAAP, a déclaré :

« Comme pour les athlètes qui vont démarrer les épreuves ces prochains jours, l'essentiel pour le SIAAP était d'être prêt le Jour J. Nous sommes au rendez-vous de nos engagements et cette réussite est à l'honneur du service public d'assainissement francilien et de ses agents. Le calendrier de ces chantiers était tendu et les conditions d'exécution se sont avérées parfois complexes mais nous avons réussi.

La conduite de ces chantiers a été une aventure industrielle et humaine exceptionnelle et je suis reconnaissant, comme chacun des membres du Conseil d'administration du SIAAP, de l'engagement de nos agents et fier de la formidable coalition que nous avons réussi à construire et à faire vivre avec l'ensemble de nos partenaires, dont les grandes entreprises dont je salue le professionnalisme.

Cette réussite est l'aboutissement de 50 ans d'expertise du SIAAP au service des Franciliens et de leur environnement et elle nous permet aujourd'hui de nous projeter vers les 50 prochaines années et la protection de la Seine et la Marne que nous devons laisser en héritage aux générations futures ».

A propos du SIAAP - Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public industriel qui traite 7J/7, 24H/24 les eaux usées, pluviales et industrielles de l'agglomération parisienne. Grâce à l'action de ses 1800 agents, de ses 470 km de collecteurs et de ses 6 usines d'épuration, il contribue à protéger l'équilibre écologique de la Seine et de la Marne et à préserver l'environnement pour plus de 9 millions de Franciliens.

Contact presse :

Bérengère Grée - 06 33 52 89 86 - berengere.gree@siaap.fr